



# COLLECTE DES DECHETS VERTS 2020



LES DECHETS VERTS DOIVENT ETRE DEPOSES DEVANT LES HABITATIONS UNIQUEMENT LES JOURS MENTIONNES DANS LE CALENDRIER CI-DESSOUS ET DANS LA LIMITE DE 3 m3 PAR LOT.

LES DECHETS AUTORISES SONT:

- Résidus de jardin (tonte, feuilles, fleurs, arbustes, branchages)
- Troncs d'arbres débités en tronçons de diamètre inférieur à 40 cm et d'une longueur n'exédant pas 2 m



NE PAS MELANGER DECHETS VERTS ET DECHETS ENCOMBRANTS, ILS NE SERONT PAS COLLECTES

NUMERO VERT: 050 607

## 1er Trimestre 2020

➤ JANVIER

➤ FEVRIER

➤ MARS

➤ AVRIL

Secteur 1	Yahoué, Conception Pont des Français	Du vendredi 03 Janvier au dimanche 05 Janvier	Du vendredi 31 Janvier au dimanche 02 Février	Du vendredi 28 février au dimanche 01 Mars	Du vendredi 29 mars au dimanche 31 mars
Prestataire	CALECO ENVIRONNEMENT				
Secteur 2	Robinson	Du vendredi 10 Janvier au dimanche 12 Janvier	Du vendredi 07 février au dimanche 09 février	Du vendredi 06 mars au dimanche 08 mars	Du vendredi 03 Avril au dimanche 05 Avril
Prestataire	CALECO ENVIRONNEMENT				
Secteur 3	Boulari, Saint Michel La Coulée	Du vendredi 17 Janvier au dimanche 19 Janvier	Du vendredi 14 février au dimanche 16 février	Du vendredi 13 mars au dimanche 15 mars	Du vendredi 10 avril au dimanche 12 avril
Prestataire	CALECO ENVIRONNEMENT				
Secteur 4	Vallon Dore, Mont Dore Sud	Du vendredi 24 Janvier au dimanche 26 Janvier	Du vendredi 21 février au dimanche 23 février	Du vendredi 20 mars au dimanche 22 mars	Du vendredi 17 avril au dimanche 19 avril
Prestataire	MANA PROPRETE				
Secteur 5	Plum, Mourange	Du vendredi 24 Janvier au dimanche 26 Janvier	Du vendredi 21 février au dimanche 23 février	Du vendredi 20 mars au dimanche 22 mars	Du vendredi 17 avril au dimanche 19 avril
Prestataire	MANA PROPRETE				
Secteur 6	Saint Louis	Du vendredi 24 Janvier au dimanche 26 Janvier	Du vendredi 21 février au dimanche 23 février	Du vendredi 20 mars au dimanche 22 mars	Du vendredi 17 avril au dimanche 19 avril
Prestataire	CALECO ENVIRONNEMENT				